



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

associations de jeunesse et d'éducation

Question écrite n° 1353

Texte de la question

M. Jean-Jacques Weber attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la situation des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active. Il semble en effet que le versement des moyens apportés par son ministère à ces centres ait été suspendu. Les CEMEA rencontrent actuellement des difficultés financières importantes mais les dispositions d'ordre institutionnel et le plan de redressement économique mis en oeuvre devraient permettre un redressement de la situation. Aussi lui demande-t-il de bien vouloir tenir compte de la qualité et du caractère d'intérêt général de l'activité des CEMEA en direction de l'enfance et de la jeunesse et leur donner les moyens de les poursuivre.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Weber](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1353

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juillet 1997, page 2396

Question retirée le : 27 octobre 1997 (Fin de mandat)